

La Lettre de Cantal Patrimoine



n° 18 - janvier 2011

Vie de l'association

Un nouveau « *Patrimoine en Haute-Auvergne* »

L'année 2011 sera pour Cantal Patrimoine une année de changements. La revue qui paraissait à un rythme de trois numéros par an sera désormais publiée sous la forme de deux numéros de 80 pages. Cette formule offre plusieurs avantages : la nouvelle revue aura une couverture couleur, une tranche comportant son titre et davantage de pages couleurs, pour un nombre de pages seulement de peu inférieur.

La *Lettre de Cantal Patrimoine* est également « relookée » comme vous pouvez le constater. Créée à l'origine pour ne pas encombrer la revue de comptes-rendus et donner une place à l'actualité du patrimoine, elle offre au lecteur une approche plus journalistique mais comporte elle aussi sa part d'articles inédits. Elle méritait donc également une amélioration de son format. Un boîtier de rangement des lettres sera bientôt proposé, dessiné par Roland Sabatier, illustrateur cantalien bien connu.

Deux numéros hors-série seront édités cette année : une publication historique dont le sujet sera communiqué ultérieurement, et une monographie consacrée au peintre aurillacois Eloy Chapsal.

L'ouvrage sur Jean-Louis Charbonnel, épuisé aujourd'hui, sera de nouveau disponible.

Sommaire

<i>Vie de l'association</i>	p. 1
<i>Week-end vitrail en juin</i>	p. 4
<i>En feuilletant les vieux papiers</i>	p. 9
<i>Découvertes dans l'église de Salers</i>	p. 11
<i>Louis Capmau dit « le Prince »</i>	p. 14
<i>Un abbé enrhumé à Brioude en 1659</i>	p. 16
Note de lecture.....	p. 19

Sorties et conférences

Assemblée générale

L'assemblée générale se tiendra le samedi matin 16 avril à Aurillac. Il sera proposé l'après-midi une visite du musée d'Art et d'Archéologie, de ses collections ethnographiques, archéologiques et picturales, occasion de présenter quelques œuvres d'Eloy Chapsal, premier directeur du musée (de 1853 à 1882) et portraitiste incomparable, ainsi que de Jean-Louis Charbonnel qui sut remercier le Cantal de ses libéralités en offrant à l'époque (vers 1870-80) plusieurs de ses toiles au musée d'Aurillac. Le détail de l'organisation de cette journée sera communiqué ultérieurement par courrier.



Ci-dessus, photo d'Eloy Chapsal

Ci-dessous, le Joueur de cabrette de Jean-Louis Charbonnel, conservé au musée d'Aurillac.



Week-end « vitrail » à Saint-Flour

Dans la continuité du forum du patrimoine que nous avons organisé de 2006 à 2009, une journée d'étude sur le thème du vitrail aura lieu à Saint-Flour le dimanche 5 juin. Cette manifestation est organisée en partenariat avec le Pays d'Art et d'Histoire qui proposera des visites durant la journée du samedi 4. Le dimanche sera consacré aux conférences (voir présentation plus détaillée dans la présente *Lettre*).

Sortie d'été et journée du patrimoine

La sortie d'été organisée en août dernier sur les pas de Géraud d'Aurillac en Châtaigneraie et dans le Lot a été un franc succès. Cette excursion permet en outre la participation des adhérents « expatriés ». Cette formule sera donc renouvelée et le programme communiqué dans la *Lettre* de mai.

Le programme et la destination des journées du patrimoine n'est pas encore fixé, mais le succès rencontré par nos sorties (une centaine de personnes en septembre 2009 à Saint-Flour et plus de 80 à Condat en 2010) nous oblige désormais à **réserver l'accès** à cette manifestation à nos adhérents (leur famille et leurs amis restent bien évidemment les bienvenus).

Renouvellement de la cotisation

Nous vous invitons à renouveler votre cotisation dès maintenant. Elle reste fixée à la somme de 25 euros afin que le tarif ne soit pas un obstacle pour les plus jeunes, qui se trouvent pour la plupart dans des situations financières difficiles, surtout en ces temps de crise. Cependant l'association ne recevant aucune subvention, il est essentiel de rester nombreux à soutenir l'action de Cantal Patrimoine, et de ne pas trop tarder à renouveler votre confiance, car les cotisations (ainsi que la vente de nos publications) sont **nos seules sources de revenus** pour financer la revue. Chaque cotisation non renouvelée représente une perte pour l'association correspondant aux frais d'impression et d'expédition des publications reçues.

Les activités de Cantal Patrimoine sont le fruit du travail bénévole d'une équipe motivée, certes, mais qui a également besoin du soutien des adhérents : nous vous invitons à présenter la revue à vos amis, à distribuer des prospectus qui vous seront envoyés sur simple demande.

De même, nous pouvons vous faire parvenir une documentation détaillée si une institution vous semble devoir être informée de nos activités.

Ci-contre, le premier volet du nouveau prospectus (couleur)





Week-end vitrail à Saint-Flour les 4 et 5 juin 2011

Notre département n'est pas très riche en vitraux anciens, en revanche la production des XIX^e et XX^e siècles, que nous avons sous les yeux en permanence sans y prêter vraiment attention, est d'une extraordinaire richesse. Son étude est particulièrement pertinente lorsqu'on la replace dans le contexte de la renaissance du vitrail en France dont l'un des foyers principaux se situait en Auvergne. On oublie souvent que les vitraux avaient presque totalement disparu de nos églises au XVIII^e siècle et que la technique s'était complètement perdue. On peut le constater dans le Cantal quand on examine les consignes données par l'évêque Frédéric de Marguerie vers 1840 (publiées par Cantal Patrimoine en 2008) où celui-ci recommande systématiquement la pose de verres de couleur en remplacement de simples vitres.

La technique du vitrail va donc renaître en France dans les années 1830, sous l'impulsion de l'archéologue Adolphe Didron, qui publie dans ses *Annales archéologiques* un répertoire documentaire dans lequel des générations de verriers puiseront leur inspiration. Le formidable engouement pour le Moyen Âge, qui va se développer tout au long du XIX^e siècle, n'est pas étranger à la redécouverte du vitrail, technique médiévale par excellence. L'Auvergne fut à la pointe de l'actualité dans ces domaines : à Clermont-Ferrand, Étienne Thévenot (1797-1862) et Émile Thibaud (1810-1896) relancent l'art du vitrail en créant leur propre atelier en 1836. Ces deux personnages étonnants, anciens gardes de Charles X, se reconvertissent en 1835 en effectuant la restauration des vitraux de la cathédrale de Clermont, fortement endommagés par



un violent orage de grêle. Ils participent également au mouvement archéologique impulsé au XIX^e siècle par des personnalités comme Arcisse de Caumont : Thévenot est inspecteur des monuments historiques et Thibaud inspecteur de la Société Française d'Archéologie. Si Étienne Thévenot s'inspire des vitraux du XIII^e siècle de l'abbatiale Saint-Denis ou de la cathédrale de Bourges, il créera néanmoins ses propres modèles, comme Thibaud. Beaucoup de verriers se formeront auprès d'eux à Clermont-Ferrand : Laurent Lachaize, qui s'installe ensuite à Rodez ; Antoine Champrobert, le successeur de Thévenot au décès de celui-ci en 1862 ; Félix Gaudin, qui prendra la suite de Thibaud en 1879. En 1886, quatre ateliers existent à Clermont : Champrobert, Chatain, Gaudin et Mailhot.

Après 1850, les ateliers vont se multiplier et offrir aux églises des modèles de grande diffusion, mais aussi s'adapter à des demandes très localisées. Les églises néo-gothiques et néo-romanes fleurissent et les verriers s'adaptent au style des édifices. Dans le Cantal il faudra attendre 1845 (église de Rézentières, vitrail de Thévenot) pour voir apparaître ces nouvelles verrières que préconisait Frédéric de Marguerye.

Le XX^e siècle n'a pas vu la fin du vitrail, dont la veine figurative a survécu jusque dans les années 1950 avant de laisser la place à la mode de l'abstraction. Aujourd'hui encore, les vitraux de Conques et de Brioude, tout récemment, font parler d'eux.

Cette journée d'étude sera l'occasion de découvrir le monde méconnu et fascinant du vitrail. À l'issue de ce « week-end » consacré à l'art du vitrail, nous espérons changer le regard des amateurs d'art et d'histoire à l'égard de ce patrimoine encore trop ignoré, voire méprisé. Seront également intégrées les approches récentes et modernes en partenariat avec le Pays d'Art et d'Histoire.

Durant la journée du samedi, les guides conférenciers nous feront découvrir le riche patrimoine verrier du pays de Saint-Flour : vitraux de la cathédrale et de l'église Saint-Vincent, mais aussi les créations récentes de l'artiste italien Marino Di Teana dans la Halle aux Bleds (2007).



Vitraux régionalistes à la Thébaïde (Arches).





En haut à droite, à Lascelle vitrail moderne (années 1950), figurant saint Antoine selon l'imagerie populaire de cette époque .



Ci-dessus, à la cathédrale de Saint-Flour, vitrail néo-gothique de Tournel, posé en 1925, qui représente plusieurs scènes de la vie de Jeanne d'Arc.

À droite à Saint-Jacques des Blats, détail d'un vitrail figurant un jeune scout.





Ci-dessus, vitrail de Mauméjean à Chaudes-Aigues.

À gauche, projet (carton) de vitrail pour la cathédrale de Saint-Flour.

Archives diocésaines de Saint-Flour.





L'art du vitrail dans le Cantal

Programme

des conférences du dimanche 5 juin

Pascale Moulier, historienne de l'Art, fera une présentation historique du vitrail dans le Cantal, des plus anciens exemplaires (15^e-16^e s) aux principaux verriers ayant œuvré au XIX^e siècle en insistant sur les créations localisées.

Jean-François Luneau, professeur d'histoire de l'Art à l'université Blaise Pascal, spécialiste des peintres verriers auvergnats du XIX^e siècle, présentera quelques réalisations de Félix Gaudin dans le Cantal, sujet de sa thèse (*Félix Gaudin, peintre verrier et mosaïste (1851-1930)*, Presses universitaires Blaise Pascal, 2006).

Amélie Duntze-Ouvry, doctorante à l'université Blaise Pascal, présentera les réalisations de l'auvergnat Lucien Chatain (1846-1886) dans notre département.

Pierre Moulier, directeur de la revue, nous fera découvrir un ensemble de verrières régionalistes exceptionnel, conservées dans la chapelle de la Thébaïde à Arches (Cantal), une commande de l'abbé Jean-Baptiste Serres datée de 1894.

Benoît Manauté, doctorant à l'École des Hautes Études Hispaniques et Ibériques de Madrid présentera l'atelier Mauméjean auquel il consacre sa thèse, qui fut actif dans les années 1930-40, et répondit à plusieurs commandes remarquables dans notre département.

En feuilletant les vieux papiers...

Un amateur d'histoire locale, un historien régionaliste qui veut partager avec ses compatriotes ses recherches et ses connaissances, un ami du patrimoine ne peuvent pas ne pas éprouver une certaine émotion en ouvrant un carton d'archives, en furetant dans des papiers de famille, en consultant une collection de journaux anciens, en parcourant des missives révélatrices de mœurs parfois étonnantes : ces vrais papiers qui dorment parfois depuis si longtemps conservent les traces d'existences multiples, de passions aujourd'hui éteintes, de conflits oubliés, de traditions perdues, de convictions désuètes, d'analyses complexes et imprévues... Les liasses dépouillées livrent une partie au moins des secrets de tant de vies humaines, avec leurs grandeurs, leurs incertitudes, leurs servitudes, leurs petites choses, qui s'inscrivent dans le temps, dans la succession des siècles, mais aussi dans l'espace suivant les régions, les villes et villages, le milieu où l'on vivait. C'est le résultat de nos recherches, de notre familiarité avec ces documents que nous souhaitons faire partager aux lecteurs de Cantal Patrimoine, et que nous avons intitulé « En feuilletant les vieux papiers ». Au sujet des commentaires que nous proposerons à nos lecteurs, nous savons que l'objectivité absolue est un leurre et que l'approche de la vérité ne peut être que partielle et limitée, ne serait-ce que par l'évolution des mentalités et des conditions de vie.

La peau du chien : un triste conte de Noël

Nous ne résistons pas au plaisir, si l'on peut dire, de vous faire partager ce drame qui s'est joué en 1771 dans le quartier Fridières de la ville de Saint-Flour. Le 24 décembre de cette année-là, à la requête de Jean Grèzes, fermier du domaine du Buisson, paroisse d'Alleuze, appartenant au seigneur marquis de Lastic, l'huissier en la justice ordinaire de la ville, Jean Servières, se rend le jour-même au domicile de Jean Chanson, écorcheur et marchand de peaux habitant au faubourg de Fridières, pour... ; mais lisons le procès verbal de sa visite impromptue chez ce dernier à qui il remet l'exploit que voici, consigné sur un papier timbré « I sol 3 den. Auvergne aux trois fleurs de lys » :

« Ainsy parlant à sa personne j'ay remontré ne pouvoir disconvenir que le jourd'hui son fils cadet demeurant avec luy et constitué sous sa puissance faisant le mesme métié d'écorcheur et revendeur des peaux, n'ait étranglé et écorché audessus du fauxbourg de Fridières le chien ayant encore la corde au col, ce qui porte dommage considérable audit instant (plaignant) à cause de la force et de la bonté dudit chien ; à ces causes, l'ayant Chanson, en parlant comme dessus, donné assignation à comparoir pardevant vous, Monsieur le Juge ordinaire de ladite ville et fauxbourg de

En feuilletant les vieux papiers...

Saint-Flour dans trois jours prochains, pour luy dire et ordonner quil sera déclaré civilement responsable du fait de son fils, ce faisant, se voir condamner en la somme de quarante-huit livres de dommages et intérêts envers ledit instant, résultant de la perte dudit chien ou en telle autre somme qu'il plaira à la cour arbitrer avec les intérêts de la somme à laquelle le dommage sera fixé ; si myeux mayme le faire estimer par experts convenus ou pris d'office dans trois jours ; ledit Chanson se voir faire deffense de rescidiver sous peine d'être procédé extraordinairement contre luy et se voir en outre condamner aux dépens, le tout nonobstant oppositions et appellations quelconques, et afin quil n'en ignore, je luy ay en parlant comme dessus laissé coppie du présent exploit ledit jour.

« Original » (signé) Servières, avec mention « contrôlé à S. Flour le 24 xbre 1771, receu dix sols six deniers » (et signature illisible).

Sur un fragment de papier carré, annexé à ce document, le juge ou l'huissier de justice a noté ces accusations sorties de la bouche de Chanson :

« Dit que la Chadelle, dite Marion, femme en secondes noces du nommé Barthélémy Passepartout (2), et la servante de Rolland, tous de Fridières, ont baillé le chien à son fils pour l'écorcher moyennant 3 sols et que son fils a remis la peau à ladite Chadelle... ».

Nous ne savons pas malheureusement quelle fut la suite donnée à cette misérable histoire. Il est probable, en tout cas, que ce n'est pas la vengeance, mais l'intérêt qui aurait incité la Chadelle et la servante à se délester de trois sols pour convaincre le fils Chanson, expert en dépeçage, de commettre cet acte cruel, avec l'arrière-pensée peut-être de tirer un bon prix de la peau du chien, quitte à tromper un chaland sur sa qualité et sa provenance. À moins qu'à la veille de Noël - nous étions le 24 décembre - on ait voulu en faire un rôti - comme la dinde ? Aujourd'hui encore, dans certains pays, les vêtements chauds, en peaux de chiens, et la chair de ces canidés sont hélas ! fort appréciés. Nous les préférons, quant à nous, comme fidèles compagnons pleins de vie et, pardonnez-nous, de chaleur...humaine.

Pierre Chassang

Notes :

1. Nous avons conservé l'orthographe et le style répétitif de l'huissier, sauf en ce qui concerne les accents négligés et souvent remplacés par des lettres doublées, ainsi que la ponctuation que nous avons ajoutée pour une meilleure compréhension du texte. (Collection personnelle).

2. Passepartout est sans doute un sobriquet. Il laisserait entendre que ce Barthélémy était un fouineur, voire un homme indélicat et effronté, pour ne pas dire plus.

Découvertes dans l'église Saint-Mathieu de Salers

Après les campagnes de restauration des extérieurs de cette église paroissiale, ce sont les intérieurs qui vont être entièrement restaurés sous la houlette de l'architecte en chef des monuments historiques Stéphan Manciulescu. La dépose des retables des chapelles latérales, de la chaire, des sondages ont permis de retrouver des décors antérieurs ou de confirmer ce que l'on connaissait déjà : traces de deux litres funéraires (Salers-Pesteils ?), clefs de voûtes colorées ou dorées, trompe-l'œil en faux-marbre ou rappelant les stalles du chœur, petites fleurs rouges et bleues sur tige enroulées, etc. Mais la principale découverte est celle faite sur le mur de la chapelle médiane gauche quand on entre dans le sanctuaire.



La chapelle

Dans le livre des luminiers de 1498-1499, elle est mentionnée ainsi : « *après est la chapelle de monsieur saint Georges qui a este bastie hediffiée et fondée par feu Jehan Vigier marchant de Salern* ». Vigier est corrigé au XVII^e siècle en Veschambes (J.E Iung). Que la chapelle ait été dédiée à Saint-Georges n'a rien d'étonnant et rappelle son culte très important au moment des croisades et par la suite. Trois de nos seigneurs de Salers y ont participé : Pierre et Jocelin à la première, Helme à la septième, qui fut prisonnier avec son roi à Mansourah. Saint Georges est aussi à l'origine de plusieurs ordres religieux, militaires ou civils qu'il serait ici trop long de nommer. Une partie de sa légende est somptueusement représentée dans l'église Saint-Martin de Jaleyrac où il terrasse le dragon qui attaquait la fille du roi de Trabzon en Turquie... Saint Georges est donné soit comme un prince de Cappadoce, soit comme officier de la légion romaine, qui fut à cause de sa foi écartelé, écorché et décapité le 23 avril 303 à Lydda en Palestine, sous Dioclétien.

En 1672 la chapelle Saint-Georges fut dédiée par la confrérie de Saint-Joseph, nouvellement créée, à ce saint Patron de la bonne mort. Plus tard, fin XVIII^e- début XIX^e, un retable fut élevé et renferma un tableau dit de la « Bonne mort », et vers 1850 (?) dans la baie de cette chapelle fut installé un vitrail des ateliers Hönner de Nancy rappelant l'intercession de saint Joseph auprès des âmes du Purgatoire.

La fresque

À la dépose du retable, sur le haut du mur est apparue particulièrement bien conservée une peinture ancienne représentant soit un saint Georges terrassant un « dragon », soit un saint Michel terrassant l'ange déchu. Est-ce le correcteur du livre des luminiers Jehan Veschambes qui, nouveau fondateur (= héritier), décida de ce nouveau décor et d'un nouveau patronage, nul ne sait. Cette famille Veschambes, de bourgeoisie, dut être assez en vue à Salers puisque dix fois nommée dans la liste des consuls de la cité entre 1537 et 1729. D'autre part c'est à elle qu'on doit l'érection de l'autel privilégié du chœur en 1876, sculpté par J^{ph} Peuch (Joseph Peuch). Nous sommes plusieurs à penser que le nouveau patron de cette chapelle fut non saint Georges mais bien saint Michel.



Fresque récemment découverte dans l'église de Salers: Saint Michel terrassant l'ange déchu, XVII^e siècle (?)

Description

Sur un ciel rayonnant et un sol bourbeux d'où s'échappent des flammes, saint Michel (car c'est bien lui) debout, légèrement penché, bras droit levé brandissant un glaive bizarrement torsadé, bras gauche abaissé tenant une chaîne qui emprisonne un ange terrassé aux ailes noires et queue de serpent.

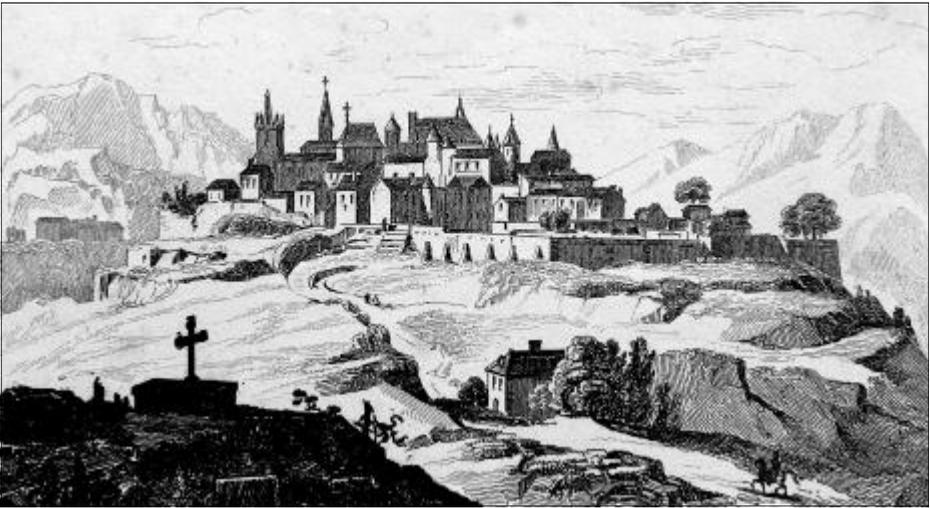
Saint Michel a deux magnifiques ailes aux reflets bleutés, une cuirasse dorée d'où dépasse une tunique blanche, une cape rouge s'enroule sur son avant bras gauche et flotte derrière lui à droite ; ses pieds et jambes nus sont pris dans les lacets de ses sandales ; beau visage, cheveux couvrant les oreilles, les tons de chair sont particulièrement bien rendus. L'ange déchu est à plat-ventre au sol, son visage appuyé sur ses deux mains est



Toile conservée dans l'église de Fontanges, Saint Michel terrassant l'ange déchu, XVII^e siècle.

orienté à droite (il n'a pas l'air de trop souffrir !) ; il est livide, ses ailes sont noires ; il a une queue de serpent qui s'enroule à droite derrière l'archange. Arme (glaive ou lance) dans la main droite de saint Michel, chaîne dans la main gauche, ange terrassé enchaîné... tout y est comme dans le tableau conservé dans l'église de Fontanges (voir ci-contre) probablement contemporain de la fresque. Aucun doute ne semble possible, c'est bien l'archange saint Michel vainqueur de l'ange déchu.

Philippe Garrigue
La Ronade, le 25 octobre 2010.



Bibliographie sommaire

- Ch. Dezorby, Th. Bachelet, *Dictionnaire général de bibliographie et d'histoire*, Delagrangue, Paris, 1889.
- Léonce Bouyssou, *Retables de Haute-Auvergne, XVII^e-XIX^e siècles*, Créer, 1991.
- Jean et Annie Perrier, *Peintures murales du Moyen Âge à Jaleyrac*, Créer, 1998.
- Jacques Baudouin, *Grand livre des saints*, Créer, 2006.
- Pascale Moulier, *La peinture religieuse en Haute-Auvergne, XVII^e-XX^e siècles*, Créer, 2008.
- *La Société historique de Salers* (internet): article en ligne sur les peintures mises au jour dans l'église Saint-Mathieu de Salers, octobre 2010.
- Pascale Moulier, « L'image du prêtre dans l'iconographie paroissiale de la *Bonne Mort* en Auvergne, XVII^e-XIX^e siècles », dans *Portraits d'hommes d'églises dans les campagnes françaises (XV^e-XIX^e siècles)*, Presses Universitaires de Rennes, à paraître.

Portrait

Louis Capmau, dit « Le prince »

« Ce n'est pas un emploi facile, que celui de maître d'hôtel dans une grande et fière maison aristocratique. Non seulement il faut que le maître d'hôtel ait l'œil à tout et partout, mais il lui faut encore et surtout, du tact, de l'adresse, et du goût pour diriger une grande maison et mener à bien les divers arrangements qui lui incombent, mais c'est surtout aux jours solennels, tels que : les jours de grands dîners, soirées, bals et fêtes de toutes sortes et de tous genres, que le maître d'hôtel doit déployer tant dans la direction que dans le commandement, les talents d'un petit général en chef.



Portrait dédié de la princesse de Metternich-Sandor : « En souvenir de 40 ans de services fidèles ! De 1868 à 1908 ! ».

Un modèle de maître d'hôtel : un chef de personnel possédant toutes ces qualités au plus haut degré ; c'est M. Louis Capmau, qui, il y a aujourd'hui 25 ans est entré dans la maison du prince de Metternich, et qui occupe présentement le poste de maître d'hôtel, poste de confiance, mais aussi plein de responsabilités.

Monsieur Capmau est né le 26 octobre 1848 à Siran (France [Cantal]). Il est entré le 15 décembre 1868 au service du prince de Metternich en qualité de valet de chambre. Son Altesse était alors ambassadeur d'Autriche près la cour de Napoléon III à Paris. Lorsque éclata la guerre de 1870, Monsieur Capmau rejoignit son régiment, et fit la campagne contre l'Allemagne avec le grade de sous-officier au 72^e régiment de Marche 17^e corps d'armée. Fait prisonnier à la bataille du Mans le 11 janvier 1871, il fut interné à Dresde, où il resta trois mois en captivité. De retour en France, il reprit la place qu'il occupait avant la guerre auprès de l'ambassadeur d'Autriche et en 1872, suivit son Altesse à Vienne.

En 1876, Louis Capmau fut nommé maître d'hôtel de la maison de L.L.A.A.S.S. le Prince et la Princesse de Metternich, poste qu'il occupe encore aujourd'hui à l'entière satisfaction de ses maîtres ».

Article publié dans le journal *Extrablatt* du mardi 15 décembre 1893 à Vienne.

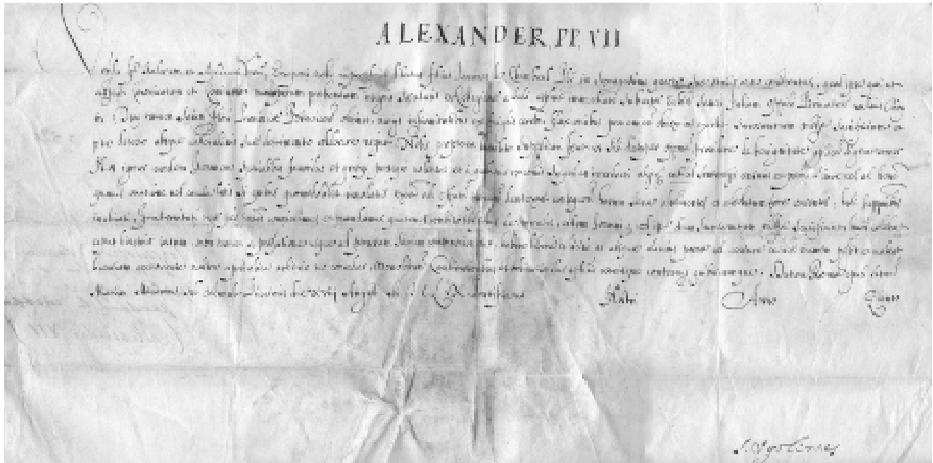
Pendant que Louis Capmau était auprès du Prince de Metternich, son épouse Louisa vivait à Siran avec ses deux enfants, Sophie qui épousera Henri Tauran, pharmacien à Latronquière et dont une fille sera pharmacienne à Aurillac, et Louis qui deviendra vétérinaire et rugbyman à Marmande.

Après la guerre de 1914/18, Louis Capmau perdit la pension que lui accordait la princesse de Metternich et se retira avec son épouse Louisa à Siran où il fut définitivement surnommé « Le Prince ».

Henri Coste, arrière-petit-fils de Louis Capmau.

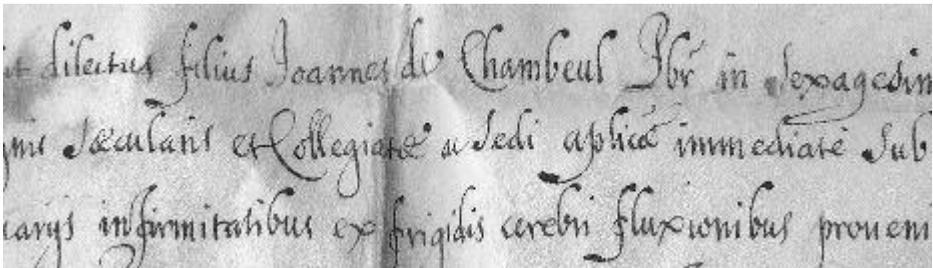


« Le Prince »



Ci-dessus, l'indult d'Alexandre VII autorisant l'abbé Jean de Chambeuil à célébrer la messe tête couverte (et détail ci-dessous). Archives diocésaines de Saint-Flour.

Ci-contre, portrait d'Hugues de Collonges, chanoine-comte et doyen de Brioude vers 1650. Un contemporain de Jean de Chambeuil. Basilique Saint-Julien de Brioude.



Un abbé enrhumé à Brioude en 1659

Le fonds ancien des archives du diocèse conserve un curieux document, un *indult* de 1659 émanant du Saint Siège, autorisant un prêtre dénommé Jean de Chambeuil, desservant de l'église Saint-Julien de Brioude, à porter coiffe pour célébrer la messe. On pourrait s'étonner que des matières paraissant aussi triviales soient traitées par les secrétariats du pape, mais des questions de droit canonique expliquent l'existence de cet *indult*. Par ailleurs, c'est de cette réglementation que débouchera au XVIII^e siècle la grande querelle ecclésiastique sur le port de la perruque appelée aussi affaire des *abbés perruquets*, que ce document nous donne l'opportunité d'évoquer. Cette anecdote qui ne relève en rien de la grande histoire, mais davantage de la tranche de vie, a néanmoins retenu notre attention.

La pièce d'archive est rédigée sur un parchemin de vingt-quatre centimètres sur quarante-cinq. Nous y apprenons que Jean de Chambeuil était prêtre desservant de l'église de Brioude ; l'archiprêtre de Brioude, rappelons-le, faisait partie du diocèse de Saint-Flour depuis sa création en 1317 et ce jusqu'à la Révolution. Jean de Chambeuil était chanoine-comte de Brioude. Le chapitre de Brioude ne recrutait en effet que dans les classes nobles. En 1633, celui-ci est cité dans la liste des quarante-huit chanoines nobles de l'Etat du chapitre (1), puis dans un document de 1660 qui le mentionne comme « prier de la Trinité » (2). Cette famille possédait les seigneuries de Chambeuil, de la Veyssière et de Ferreyrolles (villages situés près de Murat, Cantal) qui ont donné plusieurs chanoines-comtes au chapitre de Brioude (3).

L'*indult* stipule que celui-ci, âgé de 64 ans, souffre de « certaines faiblesses venant d'écoulements froids du cerveau », qui l'empêchent de célébrer le saint sacrifice de la messe tête découverte sans que cela ne nuise à sa santé. En conséquence, Jean de Chambeuil sollicite la bienveillance papale et demande la permission de porter coiffe pendant la célébration, ce que cet *indult* l'autorise à faire par faveur spéciale. Cette procédure quelque peu saugrenue à nos yeux aujourd'hui, mérite quelques explications sur le plan liturgique et historique. Seuls les évêques et assimilés (notamment abbés de monastères) pouvaient se couvrir pendant la messe (mitre ou équivalent de la calotte actuelle), sauf pendant les oraisons, le canon de la messe, lorsqu'ils portaient le Saint-Sacrement ou une relique insigne. Le fait qu'ils se couvrent était lié à l'importance de la fonction pastorale exercée et était le signe d'une dignité ecclésiastique. Les prêtres non constitués en dignité (ceux qui n'étaient pas abbés de monastère ou supérieurs assimilés) qui souhaitaient porter un couvre-chef devaient donc effectivement demander une autorisation (4).

Les prêtres devaient célébrer tête nue, et ne pouvaient y déroger que ceux dont la calvitie posait problème, ce qui était visiblement le cas de l'abbé Jean de Chambeuil. Des dérogations étaient alors accordées pour contourner l'interdit. Cependant, à la suite de l'abbé de la Rivière qui lance la « mode » vers 1660, la fièvre des perruques

va s'emparer de tout le clergé et déclencher une avalanche de procès durant près d'un siècle. Deux camps se forment, ceux qui crient au sacrilège en invoquant saint Paul qui commandait aux hommes de prier « tête nue », et ceux qui refusent de se plier à cette discipline. Afin de calmer les esprits on décide de tolérer la perruque en cas de calvitie, à condition qu'elle soit déposée à la sacristie l'office accompli. Cette tolérance fera l'objet d'abus plus importants encore, certains prêtres décidant alors d'en porter deux, l'une pour l'église dite perruque d'abbé (sobre) et l'autre pour la ville, plus sophistiquée... Les abbés mondains étaient les plus fervents défenseurs de la perruque dont plusieurs catégories existaient au XVIII^e siècle : les perruques à calotte, à la moutonne, de bichon ou poudrées...

Le problème du climat est commun à l'Auvergne et au Québec, où la folie des perruques a abouti à la même intransigeance, malgré le froid. Monseigneur Pierre-Herman Dosquet, coadjuteur de Québec, dans son mandement du 24 février 1735, « pour remédier à certains abus », déclarait : « Quoique nous ne puissions désapprouver l'usage des perruques à ceux qui ont peu de cheveux dans un pays où le froid est excessif, nous défendons à tout ecclésiastique de la porter sans nécessité et sans en avoir obtenu la permission par écrit de nous ou de nos grands vicaires ». Cette mesure le rendit particulièrement impopulaire, peut-être parce qu'il sous-estima malgré tout le problème du froid à son arrivée en Nouvelle-France...

Le cas de Jean de Chambeuil ne s'inscrit pas précisément dans ce débat des abbés perruqués mais plus prosaïquement dans celui des abbés chauves exerçant leur ministère dans des régions aux conditions climatiques rigoureuses. Quel type de coiffe celui-ci décida-t-il d'adopter, nous l'ignorons, le texte de l'indult n'étant pas très clair à ce sujet (5), mais on peut supposer que celui-ci ne cherchait pas à être à la mode, seulement à prendre soin de sa santé.

Pascale Moulrier

1. Pierre Cubizolles, *Le noble chapitre Saint-Julien de Brioude*, Brioude, 1978, p. 473.
2. *Ibid*, p. 585.
3. Jean-Baptiste Bouillet, *Nobiliaire d'Auvergne*, tome II, p. 103.
4. Informations aimablement fournies par M. le chancelier Dupuy.
5. [...Celebrat caput biretino rectum...]. Le sens du mot latin *biretino* est sujet à discussion. Merci à MM. Jacques Albisson et Marc Duval pour leur aide précieuse dans la traduction de ce texte.

Un « abbé perruquet » à Salers.





Note de lecture

Littérature jeunesse

Sapiens, au matin du monde

Tome 1 : la Grande Nation Na'Hiri

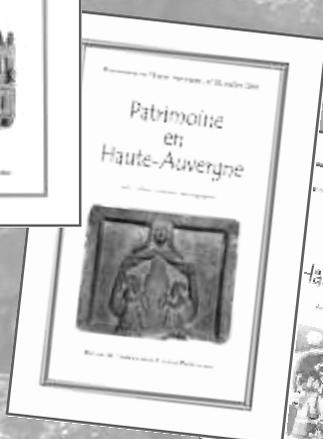
Par Philippe Loul Amblard, édition Amblard, 2010.

Au cœur d'un Cézallier et d'une Artense d'il y a 10 000 ans, s'étend la grande nation Na'Hiri. Elle est divisée en trois clans : le clan des lacs, le clan des grottes, et celui des sources chaudes ; tous dirigés par un chef et un chaman. Les trois premiers chapitres détaillent l'environnement, les conditions de vie et le caractère de chaque personnage au sein de son propre clan. Mais ces conditions se révèlent injustes, où l'irrespect des règles strictes et la création jugée inutile à la nation pourraient vous conduire jusqu'au bannissement. Aakin, un adolescent du clan des grottes, adopté par une famille qui ne l'aime pas, décide avec quelques amis de s'enfuir : partir pour de nouvelles terres, fonder une tribu au fonctionnement juste et créatif devient leur rêve. Grâce à un plan sans faille, beaucoup de courage, d'ingéniosité et une volonté indestructible, ils parviendront à quitter leurs clans respectifs et à traverser la montagne en quête de nouveaux territoires inhabités.

À travers cette aventure, on découvre la vie quotidienne de ces chasseurs, chefs, chamans, guérisseuses ou adolescents. Les techniques de chasse évoluées : le repérage des troupeaux, des migrations ; les armes telles les « coups de poings », les sagaies et le « propulseur » qui permettait des tirs éloignés et précis. Mais aussi la médecine efficace et élaborée des guérisseuses : leur parfaite connaissance des plantes, de leurs usages et du corps humain. Les rituels sacrés basés sur la magie des chamans comme l'épreuve d'initiation aussi bien psychologique que physique ; les cérémonies funéraires qui aideront les morts dans l'au-delà, le territoire des Ma'Han. Les Na'Hiri cohabiteront avec une race d'« hommes ours », les Na'Bar qui ne sont autres que des Néandertaliens pacifiques. Ils porteront plusieurs fois secours à Aakin, lui sauvant la vie une première fois et l'abritant. L'un d'eux se joindra même à la troupe des fugeurs, en quête d'aventure lui aussi.

Philippe Amblard est né en 1958 à Riom-ès-Montagnes dans le Cantal. Pour écrire *Sapiens*, il a utilisé le livre de Frédéric Surmely, « Préhistoire du Cantal ». C'est un agréable roman qui nous présente la vie de nos très lointains ancêtres, qui, comme nous, pensaient et éprouvaient des sentiments tels que l'amour, l'amitié mais aussi la haine et la jalousie.

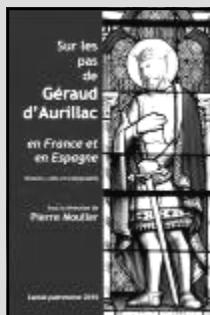
Elfine (14 ans)



Pour commander les anciens numéros:

120 euros les 21 numéros
25 euros les trois

Liste des numéros et des sommaires sur simple demande.



Sur les pas de Gérard d'Aurillac en France et en Espagne.

Encore disponible
28 € + 4 € de port



Cantal Patrimoine

58, rue de Belloy, 15100 Saint-Flour

<http://cantalpatrimoine.free.fr/>

Imprimé par Cantal Reprographie, 15000 Aurillac